

Contre le terrorisme, pour la désescalade et une paix juste et durable

Israël Palestine

P.2

Le statut en question sous pression séparatiste

Corse

P.3

Le plan B dans l'impasse

Nantes-Atlantique

P.4

ILS NE SONT PAS TOMBÉS EN VAIN, LEUR SACRIFICE A OUVERT LA VOIE
AU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

DIMANCHE 22 OCTOBRE 2023
Sablière de Châteaubriant (44)

Édito :

Le monde assiste avec horreur à la tragédie qui s'abat sur le Proche-Orient. L'attaque terroriste par le Hamas contre Israël a pris la vie à plus de 1300 civils innocents, parmi lesquels de nombreux enfants. Et des familles sont sans nouvelles de 150 de leurs proches, pris en otage. **À ces actes odieux, Netanyahu, le premier ministre israélien d'extrême droite répond par un déluge de feu sur une population contrainte par la force, de vivre sur un territoire à peine plus grand que l'agglomération nazairienne.** Le blocus décidé par le gouvernement israélien prive désormais deux millions d'habitants de ressources vitales comme l'eau ou l'électricité et l'ordre d'évacuation du nord de Gaza est inacceptable.

La population gazaouie, depuis la crise de Suez en 1956, ne connaît pas de répit. **À la pauvreté imposée s'ajoute la violence perpétuelle.** Celle d'Israël et celle du Hamas qui

depuis 2007 détient le pouvoir et n'entend pas le rendre. Au grand dam de l'autorité palestinienne, chassée de cette bande de terre pour avoir voulu et vouloir toujours trouver le chemin de la paix par une solution politique au conflit, par la négociation et par la cohabitation de deux états libres et souverains. De cette solution, ni l'extrême droite israélienne, ni le Hamas ne veulent. La guerre d'aujourd'hui est en cela une aubaine politique pour Netanyahu, très contesté pour sa politique intérieure et qui cherche l'union nationale au prétexte de l'inexcusable attaque. Quant à lui, le Hamas refuse de reconnaître l'État d'Israël et ambitionne de le détruire. **Il est loin le temps de la célèbre poignée de main historique entre Yasser Arafat et Yitzak Rabin,** lors des accords d'Oslo en 1993, qui actaient la reconnaissance mutuelle des deux parties, des deux peuples. Et pourtant, **la paix est la seule voie possible.** Les déclarations des leaders mondiaux et les menaces du Hezbollah sont en cela préoccupants. La

communauté internationale ne peut laisser Israël répondre à la barbarie par l'horreur. Elle a aussi le devoir de contenir l'élargissement du conflit. La France, membre du conseil de sécurité de l'ONU, peut être à l'initiative de pourparlers et les récentes déclarations d'Emmanuel Macron sont rassurantes. L'Élysée et le Quai d'Orsay ne peuvent pas remettre en cause la position historique de la France, au-delà des différences politiques, sur le rôle de la diplomatie française à propos de la Palestine et de la solution à deux états.

Pour le Parti communiste français, **l'urgence est maintenant au cessez-le-feu, au respect des résolutions de l'ONU et du droit international, à la fin de l'occupation et de la colonisation israélienne. C'est la condition d'une paix juste et durable.**

Pedro MAIA



Les négociations calent

Grève dans l'industrie automobile américaine

Depuis la mi-septembre, l'industrie automobile américaine a vu naître une grève d'ampleur. Revendiquant une augmentation salariale sur fond d'inflation, l'Union auto workers, principal syndicat nord-américain de l'industrie automobile, a débuté son mouvement en ciblant les trois grands constructeurs du pays. Ainsi, General Motors, Ford et Stellantis ont chacun un site de production bloqué, ces derniers fabriquant les modèles de voiture les plus vendus sur le sol américain.

Leur grève continue sa montée en puissance avec plus de 23 % des syndiqués impliqués dans l'arrêt du travail. Pour l'heure les négociations sont bloquées, entre les grévistes qui demandent une augmentation

salariale de 40 % sur les quatre prochaines années de la convention et les propositions d'augmentation autour de 20 % côté constructeurs. Au-delà des négociations salariales, un autre enjeu majeur de l'industrie automobile s'insère dans les revendications du mouvement, celui de la transition des usines liée à la production des voitures électriques. Une évolution qui pourrait entraîner la fermeture de plusieurs sites dans le pays.

Côté européen, cette grève ne devrait pas avoir d'impact sur les ventes de ces constructeurs en raison des modèles ciblés mais l'effet de contagion pourrait toucher les salariés, eux qui n'ont obtenu que 4,5 % d'augmentation de salaire...

Législatives en Slovaquie

Le populisme d'extrême droite en vainqueur



Les élections législatives du samedi 30 septembre dernier en Slovaquie ont consacré l'ancien premier ministre, allié de l'extrême droite, admirateur de Vladimir Poutine, xénophobe et auteur d'attaques régulières dans les médias portées contre la communauté LGBT. Robert Fico a obtenu 23 % des voix, devant le parti centriste Slovaquie Progressiste (18 %), le parti de l'actuelle présidente, Zuzana Caputova.

Le parti populiste slovaque Smer-SD a remporté le scrutin législatif dans ce pays de 5,4 millions d'habitants, membre de l'Union européenne et de l'Otan. Les résultats sont considérés comme déterminants pour savoir si la Slovaquie peut rester sur sa lancée pro-occidentale ou se tourner davantage vers la Russie.

La campagne électorale qui a précédé s'est déroulée de manière véritablement houleuse, marquée par des taux particulièrement élevés de désinformation en ligne et qui a donné lieu à plusieurs rixes entre candidats. Le parti Smer-SD s'y était notamment fait remarquer par son opposition à toute aide militaire supplémentaire à l'Ukraine dans sa lutte contre l'invasion russe.

Ces dernières semaines, le populisme grossit encore le trait. Un retour sur le siège de premier ministre l'empêcherait en effet de faire face aux relatifs « coups de balai » organisés par les gouvernements Matovič et Heger après l'assassinat du journaliste d'investigation Jan Kuciak en 2018. Ce dernier enquêtait justement sur la corruption du gouvernement Fico et les liens de ses amis avec la « Ndrangheta », la mafia calabraise.



Israël Palestine

Contre le terrorisme, pour la désescalade et une paix juste et durable

Depuis l'attaque terroriste de Hamas contre l'État d'Israël, qui s'est soldée par la mort de centaines de civils innocents, la spirale infernale de la violence s'est enclenchée et accélérée avec une intensité exceptionnelle, comme l'illustre désormais le siège de Gaza et les salves de roquettes qui continuent de s'abattre sur les villes israéliennes.

Cette situation souligne l'impasse politique actuelle dans la région où les peuples se retrouvent pris en étau entre des extrêmes qui se nourrissent, d'un côté le Hamas, mouvement islamiste et autoritaire et de l'autre l'extrême droite israélienne incarnée par Netanyahu et ses soutiens fortement contestés il y a quelques jours encore dans les rues du pays.

Ces attaques ont lieu, rappelons-le, dans le contexte de raids de terreur multiples que l'armée de l'État d'Israël et les colons mènent depuis plusieurs mois dans les territoires occupés qui ont fait plus de 200 morts palestiniens depuis le début de l'année. Le gouvernement d'extrême droite de Netanyahu et sa politique bafouent sans vergogne le droit international en organisant notamment l'annexion de la Cisjordanie occupée. Cette situation est alimentée,

par l'inaction internationale, à laquelle contribue la France, qui laisse depuis trop longtemps les mains libres au pouvoir en place tout en étant incapable de faire respecter les résolutions de l'Onu.

Les communistes nationalement comme localement, en étant à l'origine par exemple d'une rencontre unitaire entre forces de gauche, veulent que cessent de tonner les canons et demandent que des solutions diplomatiques et politiques soient trouvées de manière urgente pour que la violence s'arrête et que les peuples Israélien et Palestinien cessent de payer le prix de l'impasse actuelle.

Il y a urgence à ce que s'engage une action déterminée de la France et de l'Europe faisant respecter notamment les résolutions de l'Onu. Cela implique par exemple la reconnaissance de l'État de Palestine et la levée du blocus contre Gaza en place depuis 2007. Les ripostes indiscriminées du gouvernement Netanyahu contre l'ensemble de la population palestinienne comme l'état de siège contre Gaza doivent être également dénoncés, à rebours du discours sans nuance porté actuellement par E. Macron et son gouvernement.

Haut-Karabakh

Défaite éclair et exil pour la population arménienne

Il n'a fallu que quelques heures à l'Azerbaïdjan pour remettre la main sur la province du Haut-Karabakh, peuplé très majoritairement d'Arméniens et qui avait proclamé unilatéralement son indépendance en 1991.

Cette indépendance n'avait pas été reconnue par les membres de l'Onu et nourrissait une hostilité sourde entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, hostilité qui a pris parfois la forme de conflits armés, le dernier en date remontant à novembre 2020. L'Artsakh, autre nom de la république autoproclamée, avait alors connu une sérieuse amputation des trois quarts de son territoire.

Capitulant, les autorités du Haut-Karabakh ont annoncé la dissolution de leur république au 1er janvier 2024. Cette guerre éclair aura suivi une période de blocus de plusieurs mois, très éprouvante pour la population.

L'Azerbaïdjan exigeait à l'époque un accès aux sites miniers arméniens qu'il estimait « illégaux ». La population avait aussi été invitée à partir ou à prendre la citoyenneté azerbaïdjanaise.

N'ayant, pas plus que les autres nations, reconnu officiellement l'indépendance de la province, l'Arménie, ou tout au moins ses responsables politiques, a été critiquée pour son « inaction » pendant l'offensive par une partie de la population arménienne.

Alors qu'il est question de 200 morts et 400 blessés, c'est surtout l'exode de dizaines de milliers d'Arméniens qui frappe par son ampleur et met au jour une volonté d'épuration ethnique manifeste de la part de Bakou.



Le gouvernement esseulé

Projet de Loi de Finances Budget 2024

Entre des prévisions de croissance que toutes les instances jugent trop optimistes, une dette de l'État qui dépasse les 3 000 milliards d'euros et l'utilisation prochaine du 49-3, on peut dire que le gouvernement ne présente pas son projet de loi de finances avec le maximum de crédibilité.

Le PLF est à l'étude par la Commission des finances de l'Assemblée nationale depuis mardi 10 octobre, les débats de cette première séance au Palais Bourbon ont fragilisé le groupe Renaissance. En ouverture, le rejet de l'article liminaire prévoyant d'inscrire dans la loi la prévision de déficit public, s'ensuit l'adoption par les députés d'un amendement visant à augmenter la taxation des superdividendes des grandes entreprises...

De quoi déboussole la majorité relative du camp présidentiel, qui n'est pas en reste du côté de ses alliés puisqu'un amendement du MoDem pour retravailler l'indexation de l'impôt sur le revenu a également été adopté. Déjà confronté à quelques injonctions de parlementaires MoDem et Horizons, le gouvernement se retrouve encore plus esseulé que l'année dernière, avant l'étude du texte à l'hémicycle prévue ce mardi 17 octobre.

Pièce majeure du schéma politique, le budget et les deux milliers d'amendements qui y sont associés, représente aussi un exercice de positionnement politique pour chaque parti. Que ce soit sur le pouvoir d'achat, le logement ou la transition écologique, certains sujets promettent des débats intenses et pourraient isoler davantage le gouvernement. Comme l'an passé, cet examen du projet de loi sur le budget devrait cependant se conclure par



l'utilisation de l'article 49-3 par le gouvernement pour faire passer de force son texte et écarter certaines propositions.

Présenté également en cette fin d'année, le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale prévoit des économies drastiques à hauteur de 3,5 milliard d'euros alors que les alertes se multiplient dans le secteur de la Santé, aussi bien dans l'offre de soins que chez les personnels médicaux.

Sénatoriales

Pas de majorité parlementaire pour le gouvernement



Sans surprises, les élections sénatoriales qui se sont déroulées le 24 septembre dernier et qui devaient renouveler la moitié des sièges de la Chambre Haute, n'ont pas modifié les rapports de force de cette assemblée de manière significative.

Mais la gauche progresse tandis que la droite recule légèrement. Les 162 000 grands électeurs, élus pour la plupart, ont donné une majorité des sièges à la droite, comme c'était déjà le cas auparavant. Les élections municipales de 2020 ont déterminé, en grande partie, le résultat de l'élection. Au final sur 348 sièges, LR compte 133 sénatrices et sénateurs, le centre-droit, de l'UDI à LREM en passant par le mouvement d'Édouard Philippe Horizons en compte 96. À noter que le parti présidentiel perd deux sièges. La plus nette progression est celle de la gauche qui passe de 91 à 99 sénateurs. Le PS en maintient 64, EELV en gagne 5 pour arriver à 17, et le PCF en gagne 3 et forme un groupe de 18 alors que certains médias pronostiquaient un affaiblissement des communistes.

Le groupe CRCE renforcé sera présidé par Cécile Cukierman, sénatrice de la Loire. Elle remplace à cette responsabilité Éliane Assassi qui laisse derrière elle un bilan marqué, entre autres, par son travail dans la commission parlementaire sur les cabinets conseils ou par son combat contre la retraite à 64 ans. Six nouveaux élus PCF font leur entrée au Sénat, ils vont devoir plancher rapidement sur le projet de loi de finances ou sur celui sur l'immigration qui arrivera en première lecture le 6 novembre. Le groupe sera un point d'appui politique pour les luttes sociales et les aspirations des classes populaires.

La Loire-Atlantique faisait partie de la moitié des départements qui devaient renouveler leurs sièges, cinq au total. Les divisions à gauche n'ont pas permis de conserver trois sièges. À l'annonce des résultats, la liste d'Union de la gauche, où figurait la communiste Véronique Mahé, faisait élire Ronan Dantec (Territoires 44) et Karine Daniel (PS). Philippe Grosvalet, en dissidence avec le PS a également été élu. Au centre, Joël Guerriau (UDI) maintient son siège, tout comme Laurence Garnier (LR) qui n'est pas parvenue, malgré les divisions du camp opposé, à faire élire son 2e de liste Maurice Perrion. Les listes RN et France Insoumise n'ont quant à elles pas obtenu les voix suffisantes pour accéder au Sénat.

Corse

Le statut en question sous pression séparatiste



À la suite des violents affrontements qui avaient éclaté après la mort en prison d'Yvan Colonna, l'assassin du préfet Éric Darmanin s'était rendu en Corse, avait évoqué une vague « autonomie » et un cycle de négociation avait été lancé.

Le 5 juillet dernier, l'Assemblée de Corse transmettait au Président de la République un texte revendiquant la « reconnaissance juridique du peuple corse », la « coofficialité de la langue corse » et la création d'un « statut de résident ».

C'est donc dans ce contexte qu'Emmanuel Macron, venu officiellement pour commémorer le 80e anniversaire de la libération de l'île, a prononcé, jeudi 28 septembre, un discours devant l'Assemblée de Corse qu'il voulait « historique ». Il a dit souhaiter « une autonomie pour la Corse et dans la République ». Cela pourrait aboutir à une réforme constitutionnelle et à l'intégration d'un titre consacré à la Corse dans la Constitution. Emmanuel Macron a donné un délai de six mois au gouvernement et aux élus corses pour aboutir à un « texte constitutionnel et organique », qui servirait ensuite de base à une « révision constitutionnelle...[pour que la Corse puisse] conserver son âme et son identité tout en restant dans les bornes de la République ».

Or, les exigences des uns et des autres se révèlent extrêmement diverses, entre ceux qui ne souhaitent pas aller au-delà d'une simple

adaptation des lois françaises aux réalités insulaires et les indépendantistes pour qui les mesures des autonomistes ne suffiront jamais. Pour les communistes de l'île, ces débats masquent les vrais problèmes, d'ordre économique. Rappelant que « depuis des décennies, cherté de la vie et bas salaires structurent les difficultés des ménages populaires » de l'île, les communistes corses ont, pour leur part, regretté que « cette injustice et l'urgence sociale globalement n'ont pas été au cœur du cycle de discussions avec le gouvernement s'agissant de la réforme institutionnelle envisagée ». Ont été mises de côté les véritables préoccupations des habitants, comme « le progrès social, l'anéantissement des groupes de pression affairistes et mafieux, l'investissement dans l'emploi industriel, l'agriculture et la pêche ».

Les explosions qui ont eu lieu dans la nuit du 8 au 9 octobre, revendiquées par le FLNC et assorties de slogans haineux à l'égard de la République, démontrent à qui en douterait que certains mouvements ne reculent pas devant la violence pour maintenir la pression.

Quoiqu'il en soit, les évolutions législatives évoquées pour l'île sont très sérieusement suivies par les différents mouvements régionalistes du pays, qui rêvent à terme de lois et de fiscalité propres. La France « une et indivisible » avec ses idéaux égalitaires devient une citadelle à abattre pour les tenants d'une « préférence régionale » assez peu universaliste.

Congrès de l'USH à Nantes

Le logement au cœur de toutes les attentions



Dès l'ouverture du congrès, Johanna Rolland, présidente de France Urbaine et de Nantes Métropole, a souhaité mettre les choses au clair face au manque de logements en rappelant les chiffres de la Fondation Abbé Pierre « 4 millions de mal-logés, 30 000 personnes sans domicile ». Sur le non-respect de la loi SRU, elle a déclaré que « c'est un acte de délinquance » et l'a répété plusieurs fois. Elle a également réaffirmé ne pas vouloir « mettre en balance l'urgence écologique et la construction de nouveaux logements ». Certains élus qui étaient dans la salle ont dû se sentir visés.

20 ans après la loi dite « Borloo », l'USH revient sur ce qui a changé dans les quartiers qui ont eu la chance d'être rénovés. D'entrée, le député communiste Stéphane Peu a souligné qu'en Seine-Saint-Denis, il a vécu cela positivement d'abord, parce qu'à l'époque, à l'arrivée de l'Anru (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), rien n'était fait pour ces grands ensembles que l'État avait imposés aux villes dans les années 50-60. Ensuite, malheureusement, l'égalité républicaine dans les quartiers n'est pas respectée. « Quand

vous rénovez l'immeuble mais que vous fermez l'agence de sécurité sociale, que vous supprimez les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté dans les écoles, que toutes les postes ferment les unes après les autres... En même temps que vous redonnez de la dignité dans l'habitat, vous creusez la ségrégation sociale et territoriale. On se cache derrière les politiques de rénovation urbaine pour accroître les politiques de ségrégation ».

Pour Catherine Vautrin, ancienne ministre et présidente de Reims Métropole, ainsi que présidente de l'Anru, elle rappelle certains faits : « Arrêtons de raconter les milliards déversés dans les quartiers. Si je prends très concrètement le premier programme de rénovation urbaine en chiffres, 12 milliards d'euros ont été versés, je le rappelle, par Action Logement, par la Banque des territoires, par les bailleurs et par l'État, soit exclusivement 10 % (1,2 milliards). Derrière cela, on a généré 48 milliards de travaux. Ces 48 milliards de travaux ont produit 4 milliards d'euros de TVA, 6 milliards de cotisations sociales et 40 000 emplois pendant 10 ans dans le bâtiment. Donc oui, l'Anru génère de l'activité. Ce ne sont pas des milliards déversés à fonds perdu ! ». Après une telle intervention, le Président de la République devra revoir ces fiches.

Autre question qui était sur toutes les lèvres : l'augmentation des prix de l'énergie a un impact très fort sur les charges des logements, les prix de l'alimentation et les transports. Ces évolutions pèsent fortement sur les ménages aux revenus les plus modestes, qui connaissent la proportion la plus importante de dépenses contraintes. Dans un contexte d'inflation élevée, la hausse du coût de la vie impacte fortement les locataires du parc social. Les mesures gouvernementales actuelles sont loin de suffire pour faire face à une situation qui pourrait devenir explosive.

Avec plus de 2,4 millions de ménages en attente d'un logement social, le mouvement Hlm en appelle au gouvernement pour qu'il porte l'ambition d'une grande politique du logement. Il doit se doter d'une réflexion plus large, d'une planification à très long terme et surtout rendre les moyens financiers aux bailleurs sociaux qui, de réforme en réforme, se voient toujours plus contraints.

Colloque national à Saint-Brevin

« Accueillir les exilé.e.s Pourquoi ? Comment ? »



Saint Brevin terre d'accueil

Suite à la large manifestation en soutien au Maire de Saint-Brevin le 24 mai dernier, quatre associations (Le Collectif des Brévinnois attentifs et solidaires (CBAS), la LDH, le MRAP et Caritas-Secours catholique) ont pris l'initiative de la tenue d'un colloque de dimension nationale à Saint-Brevin le samedi 23 septembre dernier : « Accueillir les exilé.e.s, Pourquoi ? Comment ? »

Plus de 400 personnes (militants associatifs, citoyens, quelques militants du PCF 44) ont participé à ce temps de réflexion et d'échanges d'une très grande qualité avec universitaires, élus et chercheurs spécialisés sur les questions migratoires.

État des lieux des migrations dans le monde - défaillance de l'Europe sur l'accueil alors qu'elle constitue une échelle pertinente pour apporter des réponses - nécessité de reprendre l'offensive face à la tentative de l'extrême droite de détourner le sens des mots et d'imposer son vocabulaire dans l'espace médiatique... constituent quelques-uns des thèmes développés par les intervenants.

Marie-Christine Vergiat, bien connue des lectrices et lecteurs des *Nouvelles de Loire-Atlantique* assurait la synthèse de ces travaux.

Un contenu extrêmement riche souvent minimisé ou passé sous silence par les médias, préférant parler du déploiement policier aux abords du colloque.

« Nous avons besoin de débats éclairés », déclarait madame le Maire de Saint-Brevin en ouverture de ce colloque. Cette belle initiative réussie a atteint pleinement cet objectif.

Nantes-Atlantique

Le plan B dans l'impasse



Malgré une consultation favorable au projet, le 17 janvier 2018, Édouard Philippe, alors Premier ministre, annonçait sa décision de ne pas réaliser l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes et promettait alors des « mesures exemplaires et extraordinaires » pour le territoire et les riverains. Elisabeth Borne était alors la ministre en charge des transports et par là même du dossier.

Depuis, c'est le flou complet à la tête de l'État. Seule avancée notable est l'entrée en vigueur d'un couvre-feu entre minuit et six heures depuis avril 2022, même si son respect par les compagnies aériennes est loin d'être parfait faute de sanctions dissuasives.

Le projet d'allongement de la piste de 400 mètres annoncé comme la solution miracle, dont l'appel d'offres avait été remporté par Vinci, n'a pas été comprise par les riverains, notamment en termes de nuisance sonore. Mais le dossier de réaménagement semblait enfin sur de bons rails avec un doute car depuis des mois les services de l'État étaient aux abonnés absents et Vinci n'avait pas commencé la moindre étude préparatoire.

Samedi 30 septembre, Clément Baune, le ministre en charge, a finalement annoncé purement et simplement l'annulation de l'appel d'offres et est venu à Nantes dès le lundi matin pour expliquer aux élus que le plan B avec l'allongement de la piste n'était pas la bonne solution.

De quoi provoquer colère et indignation de l'ensemble des acteurs locaux qui expliquent depuis des décennies qu'un réaménagement de l'actuelle plateforme est compliqué et coûteux. Son déménagement avait été envisagé pour cette même raison.

Le ministre a donc annoncé qu'un nouvel appel d'offres pour le réaménagement de l'aéroport Nantes-Atlantique sera lancé « d'ici la fin de l'année ». Les dizaines de milliers de personnes qui sont concernées par les nuisances de l'aéroport devront donc attendre au minimum deux ans pour obtenir des avancées probablement modestes.

De bout en bout, ce dossier démontre l'incurie totale de l'État et le mépris total des élus locaux comme des populations.

Fête de l'Humanité 2023

Retour sur une magnifique édition



Une programmation exceptionnelle, un temps magnifique et des débats passionnés, tous les ingrédients étaient réunis pour que l'édition 2023 de la Fête de l'Humanité rencontre le succès.

Dimanche, avant le dernier concert d'Angèle, Thibault Weiss, le directeur de la Fête de l'Humanité, est monté sur scène avec un grand sourire pour remercier la foule. « Ce fut trois grandes et belles journées où 430 000 personnes étaient présentes ». Après une première édition sur la base 217 et les écueils du nouveau site, les bâtisseurs comme les festivaliers ont pu apprécier les améliorations.

Cette édition a été marquante, non seulement parce que les allées étaient bondées, mais aussi en raison des polémiques, invectives et autres comportements qui ne devraient pas avoir leur place à l'Huma, surtout quand on se dit de gauche. Cela n'a pas empêché la fête d'avoir lieu, c'est bien là l'essentiel.

Pour la Loire-Atlantique, la deuxième édition en Essonne a été marquée par de nombreux changements très remarquables et appréciés par les visiteurs. Un « retour aux sources » avec un décor extérieur comme intérieur grandement améliorés qui ont fait de la table de l'Atlantique probablement le plus beau stand de la fête.

Plus de 70 camarades ont donné la main pour que le stand départemental retrouve le succès qui lui avait manqué l'année précédente. Merci à eux et aux festivaliers de s'être réunis pour célébrer ensemble l'Humanité et ses valeurs de solidarité, de partage, de fraternité, de paix, de luttes sociales, de militantisme, de culture, d'internationalisme, de joie et de fête.

Vous pouvez déjà inscrire à votre agenda 2024 la 89e édition qui se déroulera de nouveau sur la base 217 en Essonne les 13, 14 et 15 septembre 2024.



Sortir du charbon : Quel avenir pour la centrale de Cordemais ?



L'actualité récente met la centrale de Cordemais au centre de toutes les attentions. D'abord par l'annonce du Président de la République de l'arrêt de l'utilisation du charbon pour produire de l'énergie d'ici 2027 et d'un projet de reconversion à la biomasse. Le site de Cordemais figurant parmi les deux dernières centrales électriques à charbon du pays, avec celle de Saint-Avold en Moselle, voit se développer un projet visant à remplacer le charbon par des pellets issus de déchets d'ameublement.

Ecocombust 2, de son nom de projet, prévoit donc la construction d'une usine de black pellets conçus à partir de morceaux de bois issus de meubles déclassés ou d'éléments de bois provenant du secteur du bâtiment. Dans un premier temps, les travaux ont débuté pour permettre l'utilisation des pellets dans la centrale avec pour objectif de remplacer le charbon à hauteur de 20 %. Par la suite, l'augmentation de la production de pellets fera progressivement élever ce pourcentage à 100 % pour ainsi sortir du charbon.

Après l'échec d'un premier projet Ecocombust, finalement

abandonné car jugé peu viable économiquement, ce volet numéro deux est repris par l'entreprise Paprec. Jusqu'à la fin du mois, une enquête publique est ouverte sur la commune de Cordemais pour étudier l'impact environnemental que pourrait avoir la conversion de la centrale à charbon. Le précédent projet avait été validé suite à une enquête similaire. Dans le cas d'une validation, la mise en service du projet Ecocombust 2 est prévue en 2025.

À l'instar du chef d'État, la présidente de la région des Pays de la Loire n'est pas en reste sur l'avenir de la centrale de Cordemais. Proposant la perspective que le site puisse mêler le nucléaire et les énergies renouvelables. Avec la volonté de l'État de voir émerger des réacteurs nucléaires de petites tailles et innovants, la région se positionne et montre son ambition. La venue à Nantes du PDG de EDF le 10 octobre accorde également du crédit à l'hypothèse d'un projet. La section syndicale CGT de la centrale réaffirme la place stratégique de Cordemais et rappelle que la plateforme énergétique et le campus de formation de Nantes-Montluc doivent être maintenus sur le territoire.

La psychiatrie en déliquescence

Il est urgent d'agir



La Loire-Atlantique n'est pas épargnée par la crise qui frappe la psychiatrie, avec un manque cruel de personnel soignant et des fermetures de lits par dizaines dans les structures hospitalières :

20 lits fermés en 2023 à l'hôpital Saint-Jacques de Nantes, 30 lits depuis 2022 à l'hôpital de Saint-Nazaire (dont 11 lits de pédopsychiatrie), 17 lits d'admission en secteur adultes à Blain avec des menaces de nouvelles fermetures... sur l'ensemble des Pays de la Loire, ce ne sont pas moins de 236 lits qui ont été fermés en psychiatrie entre 2015 et 2020. Quant au personnel, 54 postes infirmiers (postes vacants, arrêts de travail...) sont manquants sur l'ensemble du secteur de la psychiatrie au sein du CHU de Nantes.

La situation est d'autant plus dramatique lorsqu'il s'agit de patients mineurs orientés en psychiatrie adulte : en 2020, 82 mineurs ont ainsi été hospitalisés en psychiatrie adulte à l'hôpital Saint-Jacques, 108 en 2021, 141 en 2022. À cela s'ajoute un sous-effectif général de pédopsychiatres.

Depuis plusieurs années, la CGT du CHU de Nantes n'a eu de cesse d'alerter sur la dégradation des conditions de travail de tous les hospitaliers, et plus particulièrement en psychiatrie, où il faut composer avec des patients présentant des angoisses majeures, des éléments délirants, des comportements auto-agressifs, et qui souvent nécessitent une surveillance renforcée.

Cette état de fait génère une augmentation substantielle des situations d'épuisement professionnel et d'absentéisme pour maladie.

Les professionnels font état d'une majoration de la charge de travail en lien avec le sous-effectif important et chronique, de dysfonctionnements organisationnels, d'instabilité des équipes...

Malgré tout, aucun plan massif de formation et d'embauches de professionnels n'a été mis en place.

Mardi 3 octobre, le collectif Psychiatrie 44 organisait un rassemblement à l'hôpital psychiatrique Epsylan de Blain, particulièrement touché, afin d'alerter les pouvoirs publics. Ce centre, qui couvre 50 % des besoins de la Loire-Atlantique (Blain, Pontchâteau, Héric, Nort-sur-Erdre, Ancenis-Saint-Géréon, etc) a subi la suppression de 17 lits au printemps, entraînant automatiquement un allongement des délais de prise en charge. Or, concernant des patients nécessitant des soins psychiatriques, les situations créées peuvent se dégrader rapidement et devenir dramatiques, pour les malades comme pour tous ceux qui les entourent.

Pour le personnel soignant, l'absence de réaction gouvernementale aux appels à l'aide maintes fois réitérés accroît un sentiment d'impuissance et de faillite.

À Blain comme ailleurs, il y a urgence.

La bataille du Chili



Dans le cadre des cinquante ans du coup d'état militaire du 11 septembre 1973 au Chili, la chaîne Arte diffuse un grand nombre de documentaires traitant du Chili dans les années 70. Dans cette liste figure le documentaire en trois volets de Patricio Guzmàn, *La Bataille du Chili*.

Documentaires sur le coup d'état de 1973

À l'époque tout jeune réalisateur, Guzmàn va suivre, caméra au poing, tous les événements qui ont traversé le pays depuis l'élection de Salvador Allende en 1970 jusqu'à l'institution de la dictature militaire d'Augusto Pinochet en 1973.

À travers les rues de Santiago à parcourir la foule et prendre le pouls de la population pendant l'élection présidentielle, en passant par les usines où les ouvriers s'organisent pour défendre leurs droits, jusqu'au palais présidentiel en feu, les images de Guzmàn traduisent la réalité chilienne dans toutes ses strates. Une réalité qui a fini par toucher l'équipe du documentariste dont l'opérateur image, Jorge Müller Silva, fut arrêté par la police militaire de Pinochet en 1974 et n'est jamais réapparu. Ainsi que Patricio Guzmàn lui-même, exilé en France après son emprisonnement au Chili.

Avec la volonté de s'inscrire dans le devoir de mémoire, le documentaire témoigne directement du bouleversement historique du Chili qui, au-delà des horreurs du fascisme, a aussi vu l'expérimentation du néo-libéralisme et de ses ravages en termes d'endettement et de chômage. Une réalité économique qui reste d'actualité et fait du Chili le pays le plus inégalitaire de l'Organisation européenne de coopération et développement économiques (OCDE), une organisation internationale sur fond d'études économiques qui compte 38 pays membres dont le Chili depuis 2010.

Poésie contemporaine

Un écrin du XVe siècle

Sous la direction de Magali Brazil, la Maison de la Poésie de Nantes, association 1901, promeut la poésie contemporaine au moyen d'une ambitieuse programmation « hors les murs ». Cette programmation se manifeste entre autres par l'organisation de **Poèmes en cavale**, lectures-rencontres avec des poétesses et des poètes tout au long de l'année, ainsi par celle du festival annuel Midi Minuit Poésie, événement qui lance la saison poétique de la Maison avec plusieurs dizaines de poètes pendant cinq jours pour des lectures, des lectures-concerts, des performances, ou encore des tables rondes. Ces manifestations se déroulent dans un certain nombre de lieux culturels de Nantes – le Lieu Unique, le Passage Sainte Croix, le Pannonica... et connaissent un succès certain.

Bientôt, la Maison de la poésie qui occupe, en plein centre de la ville et depuis 2004 le premier étage de la très belle maison à colombage du Change – ou maison des Apothicaires, va s'étendre pour occuper l'ensemble de ce bâtiment du XVe siècle.

Cet édifice classé dispose de quatre étages qui seront rénovés et dans lesquels seront confortées les activités actuelles tout en permettant de nouvelles. Seront prévus un appartement de résidence pour recevoir autrices et auteurs, des espaces d'action culturelle et de médiation, un café-restaurant dans lequel pourront être programmés de nombreux événements et une bibliothèque repensée qui rendra plus accessible son excellent fonds de plus de 13 000 titres, un des fonds de poésie parmi les plus importants de France, dans un espace accueillant, avec des outils adaptés et innovants. L'ouverture au public de la Maison de la poésie dans l'entièreté du bâtiment permettra à chacun de découvrir ce joyau architectural et à la poésie de toucher un public plus large.

Conçue comme un lieu de vie, la Maison de la Poésie augmentée s'affirmera comme un lieu ouvert et chaleureux, un lieu de rencontres artistiques entre les autrices et les auteurs qui y résideront, les artistes et les publics.



Prix Nobel de la Paix



Narges Mohammadi, pour les droits humains et la liberté

Alors que les armes sèment la mort dans de nombreuses parties du monde, il faut à l'espèce humaine un certain goût du paradoxe pour attribuer, chaque automne, un prix de la Paix. Non moins paradoxal, ce prix porte le nom d'Alfred Nobel, industriel fabricant d'armes, découvreur de la dynamite, se disant néanmoins pacifiste.

Ces paradoxes permettent peut-être d'expliquer pourquoi, dans la longue liste des récipiendaires, figurent quelques ratés, tels que Theodore Roosevelt, qui préconisait la négociation diplomatique fermement appuyée par une force militaire, Henry Kissinger, qui n'a pas hésité à bombarder le Cambodge ni à soutenir les dictatures d'extrême droite latino-américaines, ou encore Aung San Suu Kyi à qui il est reproché de ne pas avoir condamné le massacre des Rohingyas.

Cette année, le prix a été attribué à Narges Mohammadi, journaliste et militante iranienne, actuellement en prison, récompensée « pour son combat contre l'oppression des femmes en Iran et sa lutte pour la promotion des droits humains et la liberté pour tous ».

Narges Mohammadi a été durant des années la porte-parole de l'Association iranienne des défenseurs des droits humains, fondée par la lauréate du prix Nobel de la paix en 2003, l'avocate Shirin Ebadi. C'est à ce titre qu'elle a été arrêtée en 2010, puis condamnée à six ans de détention. Relâchée en 2012 pour des raisons de santé, elle est retournée en prison en 2013, condamnée cette fois à dix ans d'emprisonnement. Libérée en 2020, elle a poursuivi son combat, dénonçant notamment les tortures et abus sexuels dont souffrent les prisonnières. Suite à ses témoignages, Narges Mohammadi est retournée derrière les barreaux. Il lui reste aujourd'hui à purger dix ans et six mois de prison.

Les communistes dans la résistance

« Jamais un grand peuple comme le nôtre ne sera un peuple d'esclaves »



Missak Manouchian en 1940

C'est un arménien, résistant communiste des FTP-MOI qui nous le rappelle par cette phrase au moment d'être fusillé par les Nazis en 1944 « ...je n'ai aucune haine contre le peuple allemand... ». Une déclaration à méditer et une conception internationaliste à défendre. La conscience et le sens de la solidarité entre les peuples de Missak Manouchian sont un exemple pour aujourd'hui.

La résistance communiste parmi toutes les résistances peut s'honorer de telles personnalités. Elle ne commence pas un jour de fin juin 1941 comme l'affirmait le Général De Gaulle en

1955 «... mis à part quelques individualités, le PCF n'est pas entré en résistance avant le 22 juin...».

Avec la montée des fascismes (Italie, Allemagne, Espagne...Ligue d'extrême droite en France) dans les années 1920-30, le PCF résiste et lutte avec sa participation au front antifasciste puis au front populaire. Il s'oppose aux accords de Munich en novembre 1938. Dès cette période, la volonté de l'interdire émerge. C'est le sens de la déclaration du ministre Bonnet en juillet 1939, « les communistes mis à la raison ». Plutôt Hitler que le Front Populaire.

Alors qu'il se bat pour la paix jusqu'au bout et malgré le trouble du « pacte de non-agression » fin août 1939, il appelle à « l'union de la nation française contre l'agresseur hitlérien », titre de l'*Humanité* qui est censurée et interdite comme tous les journaux communistes.

Dans la foulée, alors qu'il se prononce pour la défense nationale, le PCF est interdit en septembre 1939, ses militants pourchassés et réprimés, ses élus déchus. C'est un parti brisé en mille morceaux, une réalité aggravée car les militants sont victimes du décret du ministre socialiste Sérol prévoyant la peine de mort en avril 1940.

Les flottements d'un parti clandestin, affaibli et dispersé ne l'empêchent pas d'appeler à la défense de Paris les 6-7 juin par des propositions au gouvernement portées par le philosophe G. Politzer qui sera fusillé par les nazis.

Après la défaite et l'occupation, outre l'appel du Gal. De

Gaulle à Londres le 18 juin, Charles Tillon (le futur organisateur des FTP communistes en 1942) produit un appel à résister le 17 juin à Bordeaux visant clairement le fascisme. Jacques Duclos et Maurice Thorez écrivent un texte «Appel au peuple de France» vers le 10 juillet, date de l'écrasement de la république par l'État Pétainiste, «Jamais un grand peuple comme le nôtre ne sera un peuple d'esclaves... ». Dans le chaos, il faut prendre date et condamner les vichystes et leur collaboration !

La direction du parti est dispersée, réfugié à Moscou M. Thorez critique les errements de la tentative de réparation du journal l'*Humanité*. En réalité, loin des images symboliques, les résistances sont un processus qui, en 1940, commence de façon balbutiante, par des initiatives individuelles puis par petits groupes pour arriver à une forme accomplie en 1943 (La Résistance). On n'entre pas en résistance, on la fait.



Marguerite Joubert en 1933

En Loire-Atlantique, dès juillet des militants dont Marcel Paul, Auguste Havez et Many Ballanger, puis Claude Millot et Marguerite Joubert s'attellent à réorganiser, à distribuer des tracts pour la libération du sol national, à constituer des dépôts d'armes et envisagent les premiers sabotages.

Des étudiants communistes (François Lescure) jouent un rôle dans la manifestation patriotique du 11 nov. 1940, elle est sévèrement réprimée. Le parti clandestin prend l'initiative d'une organisation armée à l'automne 1940, l'Organisation Spéciale (OS), de Comités Populaires pour défendre les revendications puis d'un « Front National de Lutte pour l'Indépendance » le 15 mai 1941. C'est dans cette situation que la première manifestation de masse d'une résistance ouvrière - la grève revendicative et anti-occupants des mineurs du Nord-Pas de Calais - est organisée fin mai 1941, avec l'impulsion de dirigeants communistes clandestins dont Martha Desrumeaux.

En août 1941, à Paris et Nantes, les premières actions armées sont menées contre des soldats allemands alors que l'armée d'Hitler a envahi l'URSS le 22 juin. La répression va s'accroître.

Le PCF clandestin œuvre pour la constitution du Conseil National de la Résistance (CNR) sous l'impulsion de Jean Moulin - l'envoyé de C. De Gaulle - puis à la concrétisation de son programme progressiste « Les Jours heureux » en 1943.

À la libération, se battant pour l'insurrection nationale (à Paris avec Rol-Tanguy), les communistes seront des combattants persévérants du programme du CNR. Droit de vote des femmes, mise en place de la Sécurité sociale par le ministre Amboise Croizat.

Au féminin et au masculin, des milliers de militants sont tombés, au combat, arrêtés puis déportés et bien sûr fusillés, ce qui vaudra à ce parti la mention d'ensemble de « Parti des fusillés » par l'écrivaine Elsa Triolet, titre que l'on peut lire sur les cartes de nov.1944. Ils restent dans notre mémoire.

À Châteaubriant le 22 octobre 1941, Jean-Pierre Timbaud, un des 27 fusillés, l'ancien syndicaliste du Front Populaire était tombé au cri de «Vive le parti communiste allemand !» Ils voulaient vivre, ainsi que le disait L. Aragon, « la mort n'éblouit pas les yeux des partisans ». Une histoire noble et honorable à respecter.

Commémorations de Nantes et Châteaubriant

82 ans après cette journée tragique, soyons nombreux à honorer leur combat pour la liberté et à défendre les valeurs de la Résistance contenues dans le programme du CNR «Les jours heureux».

Vendredi 20 octobre

- Nantes à 17h45, Veillée du souvenir au Monument aux 50 Otages

Samedi 21 octobre

- Nantes à 10h00, cérémonies officielles au Monument aux 50 Otages, au terrain du Bêle et au cimetière de la Chauvinière
- Châteaubriant à 14h30 à la Stèle du camp de Choisel, hommage à Odette Nilès, et dans la cour du château
- Châteaubriant à 17h00, vernissage de l'exposition temporaire au musée de la Résistance

Dimanche 22 octobre

- La Blisière - Juigné-des-Moutiers à 10h00, hommage aux fusillés du 15 décembre 1941
- Châteaubriant à 13h30 au rond-point Fernand Grenier : départ du cortège vers la carrière

Des cars gratuits sont mis à disposition par les municipalités au départ de Nantes (10h30 place du Vieux Doulon - horaires complets ci-joint) et de Saint-Nazaire (départ à 11h au parking du Théâtre côté CIL, 11h15 à Trignac place de la mairie, 11h40 à Montoir-de-Bretagne place du marché).

S'inscrire à comitesouvenir@resistance-44.fr ou au 06 33 83 74 35 pour Nantes. S'inscrire à alain.trigodet@free.fr ou au 06 95 70 63 96 pour Saint-Nazaire.



11 place de la Motte
44110 CHATEAUBRIANT

Tel : 02 40 81 23 43



**MOUVEMENT
JEUNES
COMMUNISTES
DE FRANCE**

Demander la fin du conflit !

La situation en Israël et en Palestine a atteint un niveau de violence préoccupant, entraînant une spirale de conflits et d'atrocités qui crée un climat de terreur. D'un côté, l'armée israélienne mène des attaques in-discriminées, parfois avec un soutien implicite de certaines nations occidentales, tandis que de l'autre, le Hamas est responsable de crimes visant des civils. **C'est une tragédie que des enfants et des civils innocents continuent de perdre la vie, et que la bande de Gaza demeure sous un état de siège privant des centaines de milliers de personnes d'accès à l'eau et à l'énergie.**



Il est essentiel de souligner que l'indifférence envers les pertes humaines d'un seul camp de ce conflit est irresponsable, que ces pertes concernent des individus israéliens ou palestiniens. **Dans ce contexte, nous exprimons notre soutien à la gauche israélienne et palestinienne, qui lutte en faveur d'un avenir de paix et de fraternité entre les peuples, une vision partagée par les communistes du monde entier.**

Cependant, il est impératif de comprendre que la simple condamnation des meurtres et des massacres ne suffit pas à résoudre la situation. **Nous devons tous unir nos voix en faveur de la paix et de la justice, dans le but de trouver une solution politique à ce conflit complexe.** Il est important de noter que cette situation découle en grande partie de l'occupation continue du territoire palestinien et de la mise en place d'un régime inhumain rappelant l'apartheid. Cette réalité a été justement dénoncée dans une résolution présentée à l'Assemblée Nationale par le groupe GDR et les députés du Parti Communiste Français, provoquant l'indignation de la classe politique. Il est impératif que cette situation ne perdure plus, et que nous ne tolérions plus la perte de vies, qu'elles soient israéliennes ou palestiniennes, en raison d'un **conflit intolérable qui perdure depuis des années.**



Le respect du droit international et le soutien à la résolution de l'ONU sont des étapes cruciales pour mettre un terme à cette escalade de violence et œuvrer en vue d'une résolution pacifique du conflit. **Il est impératif que la communauté internationale s'engage activement dans la recherche d'une solution durable garantissant la sécurité, la dignité et les droits de tous les habitants de la région.**

Nous remercions Sabine Bernard et Louis Chrétien, contributeurs du précédent numéro des NLA et oubliés dans l'ours.

Hommage à Mireille Pernot



Les communistes sont bouleversés par la disparition de Mireille Pernot. Femme attachante, aux convictions fortes, **Mireille Pernot laisse le souvenir d'une militante d'exception au service du progrès social et humain, de la justice et de la défense des plus faibles.**

Elle aura consacré une partie de sa vie aux autres, à travers le syndicalisme tant que salariée de La Poste, aux chèques postaux, avant de devenir dirigeante de la CGT, membre de l'Union départementale des Bouches du Rhône, son département d'adoption. Elle donnera une suite politique à son engagement syndical en adhérant au PCF en 1976. Ses qualités humaines et politiques la conduiront à devenir élue de Marseille puis conseillère régionale en PACA. En 2006, Mireille fait le choix de venir travailler et vivre en Loire-Atlantique, à Rezé. Rapidement, elle reprend ses activités politiques. **Membre de la direction de la section de Rezé Sud Loire, elle devient aussi membre de la direction départementale du PCF.** Forte de toutes ces expériences, **elle devient en 2008 adjointe au maire de Rezé chargée de la culture, puis Vice-Présidente de Nantes Métropole en charge de l'eau et de l'assainissement** où elle mettra en place la tarification sociale de l'eau dont bénéficient aujourd'hui plus de 7000 foyers.

A la retraite depuis 2 ans Mireille a fait le choix de repartir vivre à Marseille. En 2021, pendant la période Covid, elle répondait favorablement à l'appel lancé par le journal la Marseillaise «Urgence Jeunes» en mettant sa voiture à disposition ou en offrant des repas chauds chez elle. Mireille s'en est allée le 21 septembre dernier, victime de la maladie. Les communistes de Loire-Atlantique adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille, ses proches et ses amis.

Appel à souscription

La rentrée politique et sociale bat son plein ! Après leurs universités d'été à Strasbourg et la Fête de l'Humanité, le Parti communiste français veut mettre toutes ses forces dans la bataille politique, aux côtés du monde du travail et de leurs organisations, pour stopper la course infernale à laquelle se livre la droite flanquée de son extrême et du patronat.

Et pour réussir à mener les combats et les batailles à la hauteur de la situation et des enjeux politiques d'aujourd'hui et de demain, **le Parti communiste français a lancé une nouvelle Grande Souscription.** En effet, la hausse du coût des matières premières, de l'énergie, du papier... impacte aussi la vie financière du PCF. **Nous faisons donc appel à votre soutien, votre solidarité et votre générosité pour donner à notre parti, les moyens financiers de ses belles ambitions politiques.**

Je participe à la souscription exceptionnelle et je verse..... euros pour soutenir les actions de la fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français (Les dons sont à effectuer par chèque à l'ordre de l'ADF et à envoyer à ADF, 41 rue des Olivettes 44000 Nantes. En effectuant un don à l'ADF vous bénéficiez d'un crédit de 66 % sur votre impôt sur le revenu.)

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

 Code Postal : Ville :
 Téléphone :
 E-mail :



« Nouvelles de Loire-Atlantique »

Directeur de la Publication : Pierre DAGUET
 Commission paritaire : N°0325 P 11519
 Imprimerie : IMPRAM Lannion
 Composition : Clément CHEBANIER
 Responsable de la rédaction : Pierre DAGUET
 NLA 41 rue des Olivettes - 44 000 Nantes Tél : 02 40 35 03 00
 E-mail : redac.nla@orange.fr



Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :
 Pedro MAIA
 Benoît LUSSEAU
 Robin SALECROIX
 Mathis VANDAMME
 Pascal DIVAY
 Yvon RENEVOT
 Alain BOURDEAU

Imprimé sur du papier fabriqué dans l'Union Européenne (France, Allemagne, Belgique...) référencé EU Ecolabel
 Papier certifié FSC et PEFC composé de fibres 100% recyclées
 Eutrophisation : Ptot 0,009 kg/tonne

Soutenir et s'abonner aux Nouvelles de Loire-Atlantique



Parce qu'un journal, c'est un lien entre ceux qui l'écrivent et ceux qui le lisent, parce que les *Nouvelles de Loire-Atlantique* ont un positionnement original et unique parmi la presse départementale, parce que ce lien, cet apport doit perdurer pour faire vivre la parole singulière qui est celle de votre journal, pour donner la parole aux acteurs des mouvements sociaux, associatifs, progressistes, pour un regard critique sur l'actualité, soutenez et abonnez-vous aux *Nouvelles de Loire-Atlantique*.

NOM :PRENOM :
 ADRESSE :
 TEL : EMAIL :

- Je m'abonne pour un an et verse un chèque de 20 euros
 - Je soutiens les Nouvelles de Loire-Atlantique à hauteur de€
- A renvoyer à NLA- Bulletin d'abonnement, 41 rue des Olivettes, 44000 NANTES
 Chèque à l'ordre de ADF44
 Ou par virement IBAN : FR13 2004 1010 1107 2967 7L03 276 (BIC : PSSTFRPPNTE)